## CO<sub>2</sub>Solidaire

Compensation volontaire des émissions de CO<sub>2</sub>

## CERTIFICAT DE COMPENSATION



## Ce document atteste que Clément Damien a compensé le 04/11/2014

## 16.48 tonnes équivalent CO<sup>2</sup>

Cette compensation contribue à la préservation du climat, par un don de 396 Euros, en soutien à un projet de développement : Diffusion de foyers améliorés économes en bois au Cambodge.

Cette attestation garantit qu'une économie de gaz à effet de serre équivalente sera réalisée grâce à ce don.

Fait à Aubagne, le 04/11/2014

Alain GUINEBAULT Délégué Général du GERES

CO2Solidaire© est une opération de sensibilisation et de compensation des émissions de gaz à effet de serre à destination des particuliers, entreprises et collectivités. Les compensations réalisées soutiennent des projets de développement durable sélectionnés par le GERES dans le cadre de l'opération CO2Solidaire. Ces projets économes en CO2 participent à la réduction globale des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et contribuent à limiter notre impact sur le climat.

Pour plus de renseignements, visitez le site de l'opération: www.CO2solidaire.org

